

• Le bâtiment Bellevue – Son histoire

■ **La Colo de la Pep 86 est en cours de vente. La connaît-on bien ? Par sa taille, son âge, son architecture, sa localisation regardant la mer ce bâtiment est tout à fait remarquable.**

Un travail est en cours depuis quelques années maintenant pour inventorier la vie dans cette colonie de vacances, à l'initiative de nombreux anciens intervenants.

Ceux-ci, anciens moniteurs ou directeurs, ont réalisé un inventaire des images, des pratiques, jeux, chants, vie quotidienne dans la «colo», étayés d'interviews enregistrées. Il constitue un témoignage ethnographique inégalable de la vie des «colos» dans l'après-guerre.

Si cette partie est riche de documentation, il apparaît que les périodes précédentes, la période hôtelière (car cette colonie de vacances fut d'abord un très bel Hôtel) et la période d'occupation 1939/1945 sont plus obscures.

Je vous propose aujourd'hui de découvrir l'homme et l'histoire de la société immobilière qui a construit ce bâtiment.

Émile BROCHERIOUX est «un ancien éditeur». On retrouve relativement facilement les traces de sa carrière : il apparaît d'abord comme collaborateur d'une petite société de cartes postales. Si cette société, la CPA imprime, édite et commercialise, le jeune Emile Brocherioux en est modestement le photographe : il écume les côtes Françaises, et s'imprègne de leur beauté.



En 1905, Brocherioux est devenu le propriétaire de la marque CPA. Il installe la société 23 Quai Voltaire à Paris, elle affiche un catalogue impressionnant d'environ 15 000 cartes postales. À la repartition du Bottin en

1918, CPA a déménagé son

affaire Rue du Laos, à proximité du Champ de Mars, et commercialise plusieurs marques de sa création, elle commercialise aussi des albums de cartes postales, des supports métalliques et tourniquets pour les distributeurs.

CPA s'avérera l'un des meilleurs distributeurs de la célèbre «carte postale du front».

Brocherioux semble avoir interrompu là sa carrière d'éditeur, il cède ses marques et cette affaire prospère



contre un pactole qu'on suppose respectable.

Il fréquente assez les bords de mer pour s'apercevoir qu' à cette époque, c'est l'âge d'or de la création des lotissements de villégiature : des acheteurs avisés achètent en quantité des terrains boisés près de la mer, y percent des rues, lotissent.

Il se recycle donc lui aussi dans la promotion immobilière. Une société est fondée, la Société «Littoral Atlantique Méditerranée et Extensions».

Il choisit La Grière pour créer et commercialiser son premier lotissement, sa première opération, pensant suivre l'exemple des promoteurs Varois. La baie est belle, le climat doux.

Sa société achète 16 hectares de «bois, forêts de pins et prés».

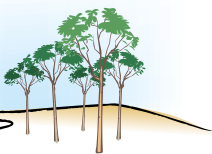
La répartition étant de 14 hectares côté mer par rapport à la route La Tranche/ La Faute (Avenue de l'Atlantique et de l'Océan aujourd'hui), les deux autres qualifiés de «prés» en face sur l'autre côté de la route.

Cette vente est actée le 11 Mars 1925,

Le lotissement est autorisé par le Préfet de Vendée le 2 Septembre 1926, alors que la Mairie de la Tranche atteste que « la voirie et les travaux d'aménagement sont en voie d'exécution».

Si le projet Vendéen avance bien à la fin des années vingt, Brocherioux prend certainement des contacts dès cet époque sur la Côte d'Azur. L'idée germe chez lui d'y édifier un immeuble d'appartements de bonne capacité, mais en attendant il peaufine la réalisation du lotissement de la Grière : les parcelles sont définies, viabilisées, un Hôtel de luxe sera édifié avec une vue mer, il sera chargé de «tirer» vers le haut ce lotissement et de le faire connaître, il sera la locomotive de ce nouveau quartier. Pour faire bonne mesure, l'Hôtel sera accompagné d'une ou plusieurs Villas neuves, mises en commercialisation à l'ouverture de l'Hôtel Bellevue. Des plans types sont proposés, et les maisons sont vendues en «état futur d'achèvement» dirions-nous aujourd'hui.

Les acheteurs de terrains, il y en a, sont libres toutefois



de construire à leur guise dans le respect du cahier des charges.

Pour ce premier dossier, Brocherioux recherche un architecte de haut niveau. A quelques centaines de mètres de ses anciens bureaux de la Rue du Laos (Rue de la Cavalerie, Paris XV^e) naît de 1925 à 1929 un complexe remarquable : dans cette rue Haussmannienne, on construit un parking automobile de 8 étages à double rampe hélicoïdale, surmontée au 7^e d'un complexe sportif comprenant tennis, trinquet, salons, bar et restaurant. Cet ensemble sportif est coiffé d'une résille de bois de forme sphérique qu'on n'a jamais vu auparavant. La rampe d'accès est brevetée, c'est un immeuble Art-Déco audacieux, signé de Robert FARRADECHE. Contact pris, c'est lui que Brocherioux veut comme architecte de l'Hôtel Bellevue.

Il est à noter que ce garage Rue de la Cavalerie est aujourd'hui classé.

Robert Farradèche dresse les plans de l'Hôtel de La Grière, vers 1929/1930, le bâtiment sera édifié en 31/32, inauguré à l'été 1933.

Courant 1931, tandis que Farradèche est à sa planche à dessin, Brocherioux cherche un architecte de la même veine pour monter son immeuble à Sainte-Maxime (Var). Il trouve son homme : André Barbier-Bouvet, architecte très renommé, travaille dans un périmètre assez réduit :

le golfe de Saint-Tropez, le Cap-Nègre, il signera «Key-Largo» sa villa la plus connue sur la corniche de Rayol-Canadel, mais réalise aussi une soixantaine de villas côtières pour de très riches commanditaires, industriels, hommes politiques, acteurs célèbres.

On peut se poser la question du bien-fondé de lancer en très peu de temps deux dossiers luxueux, nécessitant l'avance d'une trésorerie très importante, où des engagements bancaires importants, et probablement les deux. André Barbier-Bouvet dessine un immeuble Art-Déco, le MAURITANIA.

La demande de permis de construire pour l'immeuble est déposée en novembre 1932 par la Société Littoral Atlantique Méditerranée et Extensions dont le siège social est à Paris.

Mais revenons à la Grière. Ouvert en Juillet 1933, tandis que la SLAME a viabilisé, construit le grand bâtiment de l'Avenue de l'Atlantique, réglé les architectes, versé acomptes et «situations» aux entrepreneurs et payé le beau tennis aux nouvelles normes, on doit constater qu'il ne se passe rien ou presque dans cet Hôtel.

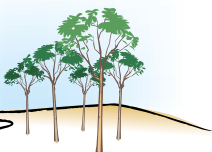
Brocherioux comprend que les choses tournent mal : il n'y a pas de clients, le lotissement ne se vend pas bien, il n'y a strictement rien autour, les commerces et bars de la Tranche sont trop loin de cet hôtel perdu dans les pins.

Il n'y a pas de fatalités ni de miracles: la Slame est déclarée en faillite le 24 août 1934 par le tribunal de commerce de la Seine.

Pour l'hôtel, inauguré le 8 Juillet 1933, un an d'activité et deux mois. Un syndic représentant l'union des créanciers est nommé immédiatement, ce qui serait le signe d'une liquidation immédiate. S'en suit une cascade de jugements tant dans la Seine qu'en Vendée, aboutissant probablement au départ immédiat du gérant, à la décision de vendre à la bougie le bâtiment, le tennis, les terrains et les grands espoirs de la «Société Littoral-Atlantique, Méditerranée et Extensions». Ces ventes n'ayant lieu que courant 1937.

L'Œuvre des Pupilles de l'école Publique de la Vienne, rebaptisée ultérieurement Pep 86, rachète le bâtiment à Maître BRANGER au Printemps 1939, pour en faire sa propre colonie de vacances, volonté actée depuis 1932. Elle y envoie dès Juillet 1939 deux groupes de





250 enfants chacun, mais cette fois ce sont les nuages noirs de la guerre qui vont ternir les jours de l'Hôtel Bellevue.

Les moniteurs quittent la colo le 27 Septembre à l'exception de trois d'entre eux, qui restent avec le directeur et son épouse. La guerre est déclarée le 3 Septembre, les deux groupes d'enfants sont renvoyés en direction de Poitiers, car quelques parents parviennent les récupérer, (les voitures particulières sont déjà réquisitionnées) ou encore grâce au directeur qui avec beaucoup de difficultés trouve quelques autocars pour les ramener. Les derniers enfants sont évacués au matin du 5 Septembre 1939.

Il est possible pendant les dix mois qui suivirent que certains réfugiés Ardennais aient occupé le bâtiment, car la Tranche et la Faute en ont hébergé.

L'armée Allemande arrive dans la région le 23 Juin 1940. Elle installe les hommes de troupe dans l'Hôtel Bellevue, tandis que leur état-major est logé à la Tranche, à l'Hôtel de l'Océan.

Elle n'en repartira que le 25 Aout 1944, dans la panique, immédiatement suivie de troupes FFI qui passent par là pour récupérer quelques armements et munitions laissées par l'occupant, elles même suivies d'un lot de prisonniers Allemands arrivés là : un défilé ininterrompu alternant réfugiés, résistants et prisonniers.

Dans l'ensemble, peu de précautions sont prises, alors que le bâtiment, qui appartient toujours aux Pep de la Vienne est à l'abandon : tout le monde se sert !

C'est un pillage quasiment en règle où vont disparaître des lambris, le bouilleur de la cuisine, les volets, les ferrures, les portes de WC, les motopompes, les éviers, les robinets, les rambardes des balcons, les lampes, sans oublier la toiture du grand dortoir (650 mètres carrés !).

Le devis est signé en Décembre 1945 pour 1 321 000 Francs de l'époque. Les travaux de rénovation s'effectuèrent en 1946 et 1947 et la colonie de la Pep reprend ses pacifiques activités en 1946.

Depuis il faudrait une comptabilité, entamée mais non close, pour évaluer le nombre d'enfants ayant séjourné dans cette colonie, le chiffre s'élèverait à des dizaines de milliers, tous ont ici découvert la plage, la mer, les pins et la vie en communauté.

Aujourd'hui ce monument d'histoire fait partie du paysage et de l'histoire de la Tranche et de la Grière, il ne saurait disparaître au profit financier de quelque lotisseur, c'est à nous de le faire savoir. C'est de la culture, tout simplement.

Pierre BON

amiscolobellevue@gmail.com

Toute précision est la bienvenue, et le risque d'erreur toujours présent. N'hésitez pas à m'en faire part.



Association d'Information et de Défense des Propriétaires des Parcs - La Grière-Clemenceau
 - 85360 Mairie de la Tranche-sur-Mer - Courriers à adresser à :
contact.apgcllem@gmail.com - <https://apgcllem.dgtconcept.com>